

Le Département n'est pas le bouc émissaire des augmentations d'impôts décidées par le Président de la Communauté de Communes du Couserans



Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, communique :

J'ai été très surprise de lire dans la presse locale du 10 avril dernier que, selon le Président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (CCCP), l'augmentation des impôts qu'il prévoit pour 2021 serait liée à un désengagement du Département sur la station de ski de Guzet, situation qu'il affirme ne pas avoir prévue. Bref, Monsieur le Président de la CCCP est à la recherche d'un bouc émissaire.

Je rappelle que le Conseil Départemental est venu, en 1993, au soutien de la commune d'Ustou et de la Communauté de Communes du Canton d'Oust en finançant la moitié des charges de fonctionnement et en assurant le contrôle administratif et financier du Syndicat Mixte de Guzet. Il s'agit, depuis 27 ans et jusqu'à ce jour, de la seule station ariégeoise aidée de la sorte.

Après la création de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, son Président, sur la base de ses attributions en matière de développement économique, a proposé à son assemblée de reprendre le contrôle de la station de Guzet. Cette délibération du Conseil communautaire, en date du 28 novembre 2019, porte la participation financière de la CCCP à 50 %, celle du Conseil départemental à 30 % et celle de la Commune d'Ustou à 20 %.

Comment peut-il ignorer aujourd'hui ce qu'il a proposé à son assemblée en 2019 ?

Conscient que la station de Guzet est un outil touristique essentiel pour le Couserans, le Département reste impliqué en matière de fonctionnement et renforce ses possibilités dans le domaine de l'investissement à travers la société « Compagnie des Pyrénées » créée par la Région Occitanie.

A présent, le Département fait un gros effort d'investissement de 3,9 millions d'euros pour enfin lancer l'hébergement disponible au Palais des Evêques de Saint-Lizier qui devrait permettre d'augmenter les journées skieurs à Guzet et contribuer ainsi à réduire les dépenses de fonctionnement.

Enfin, toujours sur la base d'une participation à hauteur de 30 %, le Département va créer deux nouveaux syndicats mixtes avec les collectivités du Pays d'Olmes et de la Haute Ariège pour la gestion des stations des Monts d'Olmes d'une part, de la Haute Ariège d'autre part, hors Ax-les-Thermes.

Cela s'appelle de la solidarité et de l'équité.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr